

PLUS
DE 2000 F
DE CADEAUX
A GAGNER !
(VOIR PAGE 17)

GAZETTE PHILATÉLIQUE

ISSN 0293 - 4132

INITIATION : DU TIMBRE A LA FRANCHISE

LA POSTE AUTOMOBILE RURALE, par P.-S. Proust

**PETITE HISTOIRE
DE LA TÉLÉCARTE**

**CARTOPHILIE :
CLAUDE FATH
VU PAR LUI-MEME**

**A QUOI SERT
UN EXPERT
EN PHILATÉLIE ?**

CONTRE L'ISOLEMENT RURAL

L'Administration des P.T.T. procède à des essais de mise en service de :
"Poste omnibus automobile rurale"



Grâce auxquels les populations des communes desservies bénéficient des avantages suivants :

Distribution postale avancée de plusieurs heures.

Avance dans l'expédition du courrier. Cette avance peut atteindre 24 heures.

Opérations postales de toute nature faites sans dérangement, soit directement chez le correspondant postal de la localité, soit au bureau de poste le plus voisin par l'intermédiaire du conducteur de l'auto.

Expédition et réception des colis postaux, des envois de colis de messagerie P. V. et G. V.

Exécution par le conducteur de l'auto de commissions commerciales de toute nature pour le compte de la clientèle.

Transport rapide des voyageurs entre les localités du parcours.

TÊTES DE LIGNE DES CIRCUITS AUTOMOBILES ACTUELLEMENT EN SERVICE:

LONS LE SAUNIER (Jura) BALINS (Jura) FIOEAC (Lot) CAHORS (Lot) BEAULIEU (Corrèze)

D'autres mises en service sont à l'étude.

ED. 1972 B.

PUBLICATION DE L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT
PARUTION TRIMESTRIELLE - N° 61 - OCTOBRE 95



En couverture :

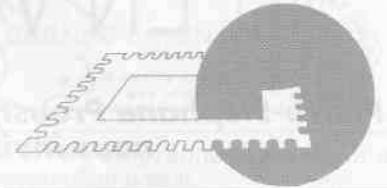
Affiche de 1927 relative à la Poste Automobile Rurale (document Musée de La Poste de Paris). A lire en pages 4 et 5 !

En quatrième de couverture :

La bande dessinée de Phil, pleine page et en couleurs : la Gazette vous gâte ! Textes et dessins de Xavier Dauga.

GAZETTE PHILATELIQUE

**PUBLICATION
TRIMESTRIELLE DE
L'UNION DES PHILATELISTES
DES PTT**



n° 61

OCT. 1995

SOMMAIRE

UNION DES PHILATELISTES DES PTT, association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901). **Siège social** : 38 rue Vignon, 75009 Paris, tél (1) 40 07 00 09, fax (1) 40 07 01 14. **Minitel** : 3614 Tatou puis UPPTT. **CCP** 8841 11 W Paris. **Président d'honneur** : Guy Lormand. **Premier président** : Xavier Moreschi. **Présidents honoraires** : René Gayoux, Jean-François Gleizes. **Président général** : Jean-François Logette. **Secrétaire général** : Gérard Chauveau. **Trésorier général** : André Laurent. **Vices-présidents** : Alain Daillet, Michel Liflard, François Mennessiez, Jean-François Thivet.

Service des échanges : Michel Carrière, 11 av. Mgr de Fumel, 34700 Lodève. **Service marcophilie** : Antoine Garcia, 62 rue Victor Hugo, 94700 Maisons-Alfort. **Service nouveautés** : Bernard Mathion, 184 rue de la Roquette, 75011 Paris. **Service cartophilie** : Michel Bablot, 142 av. de Gaulle, 33520 Bruges. **Service télécartes** : Alain Fauché, 14 lot. Marlène, Louens, 33290 Le Pian Médoc. **Circulations marcophiles** : Alain Herbinet, BP 7032, 14081 Caen cedex. **Centrale d'achat** : Hervé Nicolas, BP 2, 93501 Pantin cedex. **Echanges de télécartes** : Philippe Malige, Agence France Télécom Bordeaux Wilson, 33065 Bordeaux cedex.

Groupes régionaux affiliés à la Fédération Française des Associations Philatéliques. **Aquitaine** : Claude Lhote, 50 rue du petit parc, 33200 Bordeaux. **Auvergne** : Philippe Bauban, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1. **Bas-Rhin** : Daniel Bascou, CIF, 14 rue T. Mann, 67087 Strasbourg cedex 2. **Basse-Normandie** : Jean-Claude Labbé, 3 rue des boutons d'or, 14610 Cambes en Plaine. **Bourgogne** : Danièle Spilmont, France Télécom Cacir, 4/6 rue Pierrat, 21600 Longvic. **Bretagne** : Hubert Perez, La Poste, 56580 Bréhan. **Centre** : Bernard Lefèvre, 4 rue Colbert, 45100 Orléans. **Champagne-Ardenne** : Denis Collas, 41 rue Prévert, 51100 Reims. **Corse** : René Frappa, Petre Alte, 20129 Bastelicaccia. **Franche-Comté** : Jacques Sarrazin, rue du Collège, 25480 Pirey. **Haute-Normandie** : Evelyne Barbay, BP 9, 76850 Bosc le Hard. **Haut-Rhin** : Yves Lehmann, BP 1484, 68072 Mulhouse cedex. **Ile-de-France** : Jean-François Logette, 37 rue de la Duée, 75020 Paris. **Languedoc-Roussillon** : Jean-François Gleizes, 22 bis, rue Enclous Fermaud, 34000 Montpellier. **Limousin** : Georges Rejou, France Télécom, 25 rue Michaud, 87033 Limoges cedex. **Loire** : Antoine Duport, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme. **Lorraine** : Pierre Horny, La Poste, 88700 Rambervillers. **Midi-Pyrénées** : Lucien Sanchez, 8 rue Marcel Pagnol, 31100 Toulouse. **Nord-Pas-de-Calais** : Jean Doucy, BP 35, 59166 Bousbecque. **Pays de Loire** : Daniel Fiévet, 65 rue Ligneul, 72000 Le Mans. **Picardie** : Jacky Delafosse, Res. Baléares, 80240 Roisel. **Poitou-Charentes** : Pierre Compain, BP 735, 86030 Poitiers cedex. **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : André Laurent, La Poste, 100 corniche de Joly, 06358 Nice cedex 04. **Rhône-Alpes** : Jean-Pierre Fesche, 39 av. Jaurès, 69007 Lyon. **Vosges** : Gilles Hossenlopp, La Poste DD, BP 600, 88020 Epinal cedex.

Pages

Etude : la Poste Automobile Rurale	4-5
Initiation : du timbre à la franchise	6-7
Les nouveautés du trimestre ...	8
Marcophilie : histoire courte ...	9
La main dans le sac	9
Orléans 95 : l'attentisme	10
Pratique : à quoi sert un expert en philatélie ?	11
Cartophilie : Claude Fath, chasseur d'images	12
L'actualité des cartes postales "PTT"	12
Histoire de la télécarte	13
La page des jeunes	14
Culture : notes de lecture	15
Les mots croisés	16
Humour : Touchons du bois ! ..	17
NOTRE GRAND JEU : PLUS DE 2 000 F DE CADEAUX A GAGNER	17
Les nouvelles brèves	18
Les petites annonces	18

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, téléphone (1) 40 07 00 09, télécopie (1) 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez, BP 853, 25025 Besançon Cedex, tél. : 81 48 33 77.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau.

Rédacteur en chef technique : Gérard Miguel. **Gestion du fichier** : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff. **Appui logistique** : René Barrière.

Composition et impression : Imprimerie Ménard, 17 chemin de Fages, 31400 Toulouse.

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F. Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. Bulletin d'abonnement en page 16.

Dépôt légal : octobre 1995. La Gazette Philatélique est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone (collège C).

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

EN VOITURE, LA POSTE !

Pierre-Stéphane Proust, en prélude à son ouvrage à paraître consacré à ce thème, nous invite à (re)découvrir la Poste Automobile Rurale.

Pour lutter contre l'isolement rural et suppléer les services des facteurs ruraux, l'Administration des PTT créée en 1926, à titre expérimental, un service postal automobile permettant de desservir des communes et localités isolées. Le 1^{er} septembre 1926 est inauguré, à Beaulieu-sur-Dordogne, en Corrèze, le premier service de poste omnibus rurale, qui est tout simplement une recette postale ambulante auprès de laquelle on effectue les opérations courantes de guichet (voir affiche de 1927 en couverture de la Gazette).

Devant le succès rencontré, le principe est adopté, avec des modifications, et d'autres circuits sont créés dans d'autres départements : Jura, Lot..., sous le nom de POSTE AUTOMOBILE RURALE (doc. n° 1).

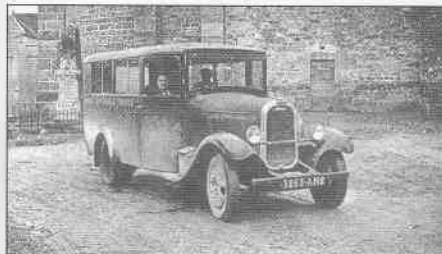
voir s'étendre ce service à d'autres régions. A la fin de l'année 1929, 50 circuits étaient déjà en activité. Le nombre de circuits et le trafic de la P.A.R. ne cessèrent d'augmenter jusqu'à la guerre, comme le précise le tableau ci-après :

ANNEES	CIRCUITS en activité au 31/12	NOMBRE de communes desservies	KILOMETRES-AUTO parcourus annuellement
1929	50	457	1 929 990
1933	296	2 609	11 884 400
1938	388	4 405	16 324 150
1945	317 (1)	3 638	8 200 600
VOYAGEURS	NOMBRE DE COMMISSIONS	NOMBRE DE COLIS POSTAUX	PRIX kilométrique moyen
102 530	61 510	8 040	1,75 F
924 160	363 180	46 760	1,42 F
1 044 490	479 170	62 470	1,35 F
156 800	113 910	17 250	8,08 F

(1) dont 55 à bicyclette



Soumissionné à un entrepreneur qui fournit le véhicule et le chauffeur, ce service assure le transport des voyageurs et des marchandises entre les localités desservies, et permet une plus grande célérité dans le ramassage et la remise du courrier et des colis (doc. n° 2).



Doc. n° 2 : Pregney (Haute-Saône) : véhicule "Chenard et Walker" de 1927 avec inscription "Poste Automobile Rurale" et boîte mobile sur le marchepied.

La Poste Automobile Rurale effectuée à partir d'un bureau de recette, tête de ligne, un circuit reliant de petits établissements postaux appelés CORRESPONDANTS POSTAUX. Plusieurs communes sont desservies, et le parcours est effectué une fois le matin et une fois le soir, afin de profiter des passages éventuels des trains et courriers dans la commune principale (doc. n° 3).



Doc. n° 3 : petit livret de 24 pages précisant les fonctions de la P.A.R., les attributions des correspondants postaux, les modalités et tarifs de transport des voyageurs et des commissions, ainsi que les heures de passage de l'automobile dans les différentes localités. Une page sur deux a été réservée à la publicité de commerçants et d'artisans de la région.

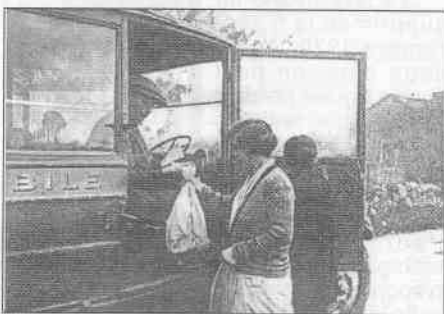
Il fallut cependant attendre la loi de finances du 31 décembre 1928 pour

Un correspondant postal, en général un petit commerçant ou un artisan, est institué dans chaque commune traversée. Il reçoit le courrier et les colis apportés par l'automobile postale, et les fait distribuer par des "auxiliaires-distributeurs" dont la tournée n'excède pas 5 à 6 kilomètres.

En plus des différentes opérations postales qu'il peut effectuer (recommandés, mandats, caisse d'épargne...), ce correspondant centralise les commissions commerciales de toute nature que les populations ont désormais la possibilité de confier à la poste (doc. n° 4, 5 et 6).



Doc. n° 4 : bulletin de commande remis à la P.A.R. par le correspondant postal n° 5 du circuit de Champlitte (Haute-Saône), 1934.



Doc. n° 5 : conducteur remettant les emplettes faites à la ville. Les commandes diverses chez l'épicier, le boucher ou le pharmacien, par exemple, ne pouvaient cependant pas dépasser 50 kg.



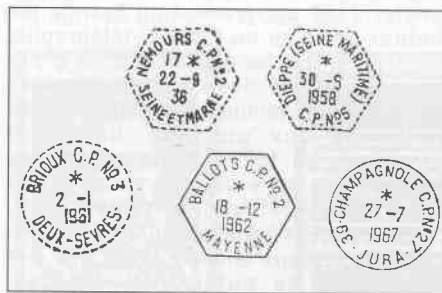
Doc. n° 6 : le chargement des colis et la boîte aux lettres de la voiture.

Pour son fonctionnement, la Poste Automobile Rurale a utilisé des imprimés sous forme de livrets d'instructions pour les correspondants postaux, les distributeurs communaux et les conducteurs, mais également sous forme d'avis, de feuilles journalières, de bordereaux d'expédition ou de carnets de vignettes pour les commissions, bagages, voitures d'enfant, bicyclettes, colis... (doc. n° 7).



Doc. n° 7 : imprimé extrait d'un carnet à souche de la P.A.R. destiné aux colis.

Les correspondants postaux étaient, bien entendu, dotés de timbres à date. En règle générale, ceux-ci avaient une forme hexagonale avec traits pointillés ; mais quelques exceptions existent néanmoins. A partir de 1967 apparurent des timbres à date circulaires à trait continu, qui eurent une durée d'existence relativement brève (doc. n° 8, 9 et 10).



Doc. n° 8 : différents timbres à date de correspondants postaux.

APPEL A TMOINS

Pour ouvrage, recherche photographies de tout véhicule des Postes, des Télégraphes et des Téléphones ; recherche également articles, études, catalogues, prospectus et documents sur transports de dépêches par automobiles, ambulants routiers ; sur annexes et bureaux mobiles ; sur Poste Automobile Rurale (P.A.R.) et distribution motorisée ; sur véhicules et camions des services techniques ; sur accidents et faits divers relatifs aux véhicules des PTT. Ecrire à Pierre-Stéphane Proust, UPPIT Basse-Normandie, boîte postale 24, 14650 Carpiquet ; téléphone 31 26 56 38.



Doc. n° 9 : empreinte mécanique de correspondant postal.



Doc. n° 10 : lettre à destination de la Suisse, frappée du timbre à date du correspondant postal n° 3 (St Araille) du circuit de Le Fousseret, en Haute-Garonne (1940).

La Poste Automobile Rurale, telle qu'elle avait été conçue avec ses différents services, s'est éteinte peu à peu dans les années 70. Mais son esprit subsiste encore, notamment avec les services motorisés de ramassage et de distribution du courrier, et, tout récemment, avec la possibilité de commande et livraison de produits pharmaceutiques aux habitants des communes rurales.

Pierre-Stéphane Proust

La Gazette Philatélique remercie très sincèrement le Musée de La Poste de Paris pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement en couverture une affiche extraite de ses collections.

L'AUTEUR

Pierre-Stéphane Proust, né le 4 mai 1960, membre de l'UPPTT Basse-Normandie depuis 1979, est instituteur de son métier. Il est l'auteur du remarquable ouvrage "La Poste, 1900-1925 illustrée par les cartes postales", publié en 1993. Cette œuvre a reçu l'Oscar du livre cartophile 1993 et le 1^{er} prix (médaillon de vermeil) de la classe littérature de l'exposition philatélique nationale de Martignes en 1994 (quelques exemplaires sont encore disponibles, au prix de 220 F + port, auprès de l'Union Marcophile, 19 av. du Chatelet, 77150 Lesigny, ou de Brun et Fils, 85 galerie Beaujolais, 75001 Paris). Il prépare actuellement un livre sur "La Poste automobile et les véhicules des PTT". Tous les renseignements sur ce sujet, et en particulier les témoignages des lecteurs de la Gazette ayant connu l'époque de la P.A.R., sont les bienvenus, car, précise-t-il, "la tâche s'avère rude et de longue haleine". Lui écrire à l'adresse ci-dessus !

DU TIMBRE A LA FRANCHISE POSTALE

Poursuivons la liste des différents types de timbres, commencée dans le n° 60 de la Gazette, jusqu'aux marques de franchise postale.

LES TYPES DE TIMBRES (SUITE)

Rappel : ont été évoqués dans le précédent numéro les timbres commémoratifs, les timbres de poste aérienne, les timbres-taxe, les timbres à surtaxe, et les timbres préoblitérés.

- Les timbres de service.

En France ont été créés en 1958 les timbres de service du Conseil de l'Europe (doc. n° 1). Ils ne sont valables que sur le courrier déposé dans l'enceinte du palais de l'Europe de Strasbourg, siège de ce Conseil. Ils sont néanmoins vendus dans tous les points philatélie de France.



Doc. n° 1.

Il en est de même pour les timbres de service de l'Unesco (doc. n° 2), créés en 1960 : ils ne sont valables que sur le courrier déposé dans l'enceinte du Palais de l'Unesco, à Paris.



Doc. n° 2.

On peut également citer ici, pour la France, les timbres dits "Francisque", timbres de service officiel créés en 1943 pour le courrier de ministère à ministère, et qui furent retirés avant d'avoir servi (doc. n° 3).



Doc. n° 3.

- Les timbres locaux.

Ce sont des timbres émis dans une ville ou une région, qui n'ont pouvoir d'affranchissement que dans cette ville ou cette région. Il en existe dans de nombreux pays : service local marocain de Fez à Mequinez, de 1897 à 1901 ; poste locale fédérale suisse créée en 1850 ; service postal local Demnat-Marrakech qui fonctionna de 1906 à 1907 ; timbre

municipal de la ville de Castellon, province de Valence (Espagne), destiné au courrier intérieur ; courrier espagnol régulier de Tanger à El-Ksar en 1898 ; courrier consulaire anglo-italien Mazagan-Marrakech qui fonctionna de 1897 à 1900.

- Les timbres pour colis postaux.

Ils ont servi de 1892 à 1960 pour l'acheminement des colis postaux confiés aux réseaux de chemin de fer, sous le contrôle de la Poste (doc. n° 4).



Doc. n° 4.

- Les timbres-télégraphe et téléphone.

Le télégraphe électrique fut mis à la disposition du public à partir de 1852. Le 1^{er} janvier 1868 apparurent en France les timbres-dépêche ou timbres-télégraphe, afin d'affranchir les dépêches (c'est-à-dire les messages destinés à être acheminés par voie télégraphique) déposées dans les boîtes ou aux guichets. Ils furent supprimés en 1871. On rencontre des timbres-télégraphe dans divers pays : ils datent à peu près tous de la même époque.

De même, l'Administration réalisa en 1882 des réseaux téléphoniques mis à la disposition du public. Les timbres-téléphone apparurent en 1883 : la personne souhaitant téléphoner achetait son ticket à un guichet et le remettait au préposé de la cabine téléphonique, lequel le lui rendait oblitéré à la sortie. D'abord



Doc. n° 5.

appelés "bulletins de conversation", ces timbres furent remplacés par des "bulletins de communication", avant d'être supprimés le 1^{er} janvier 1911 (doc. n° 5).

- Les timbres pour journaux.

Le Directoire avait créé un droit de timbre sur toutes les feuilles pour l'impression des journaux (loi du 9 vendémiaire an VI). Le paiement de la taxe était constaté jusqu'en 1868 par l'apposition d'un timbre humide. Un décret du 19 décembre

1868 créa les timbres mobiles de l'Administration de l'enregistrement, qui permettaient d'acquitter le droit de timbre dû pour les journaux et écrits périodiques (doc. n° 6). Leur couleur différait suivant qu'ils représentaient le droit de timbre seul ou celui-ci plus les taxes postales. Les éditeurs de journaux faisaient donc timbrer le papier avant l'impression, au bureau d'enregistrement, et ces timbres mobiles étaient annulés lors du passage sous presse, étant recouverts par les textes imprimés. On trouve donc ces timbres soit neufs, soit annulés typographiquement.

La taxe fiscale fut supprimée le 5 septembre 1870. Après cette date, on peut encore trouver pendant plusieurs années l'affranchissement sous quatre formes : timbres humides, timbres mobiles de l'enregistrement, timbres-poste annulés typographiquement, et enfin griffe "P.P." (Port Payé).



Doc. n° 6.

- Les timbres de radiodiffusion.

Ce sont des vignettes instituées en 1935 pour attester le paiement de la taxe sur les postes radiophoniques (doc. n° 7). Elles eurent cours pendant trois ans, et existent en bleu (1935), en rouge (1936) et en vert (1937). La Gazette a consacré sous la plume de Pierre Fallot une étude à ces timbres dans son numéro 36 (janvier 1989), avec des compléments apportés par Michel Liflard dans le numéro 41 (septembre 1990).



Doc. n° 7.

- Les timbres de franchise militaire.

Ils seront vus plus loin, dans le chapitre



Doc. n° 8.

consacré aux franchises postales.

- Les timbres d'occupation.

Ce sont, tout d'abord, des timbres du pays occupé avec surcharges de l'occupant : ils ont été évoqués au chapitre des surcharges (Gazette n° 59).

Mais il existe aussi des timbres émis spécialement dans les pays occupés, tels que les timbres d'occupation française en Allemagne (doc. n° 8).

- Les timbres de la libération.

Au moment de la Libération du territoire, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les surcharges dites de Libération apparurent : elles ont été évoquées au chapitre des surcharges (Gazette n° 59). Elles s'échelonnent de fin juillet 1944 à octobre 1944, et certaines ont été officialisées et reconnues.

Il y a eu également émission de quelques timbres : une imitation du timbre "Maréchal Pétain" à 1,50 F, avec une effigie du Général de Gaulle, a été réalisée à Nice, ainsi qu'une vignette "Poste



Doc. n° 9.

spéciale FFI" à la Libération de Paris (doc. n° 9). Ces timbres se rencontrent très rarement sur pli ayant réellement circulé !

On trouve également des surcharges de Libération dans d'autres pays (Algérie, par exemple).

- Les timbres ravitaillement.

En 1946, une vignette spéciale a servi en France à affranchir les questionnaires des services du Ravitaillement Général (doc. n° 10).



Doc. n° 10.

- Les timbres des chambres de commerce.

Pendant les grèves des postiers, les chambres de commerce ont pris le droit d'acheminer le courrier commercial. A cet effet, certaines chambres de commerce ont créé des vignettes pour justifier le paiement de la taxe d'acheminement (doc. n° 11). Cette pratique est en principe inter-

Doc. n° 11.



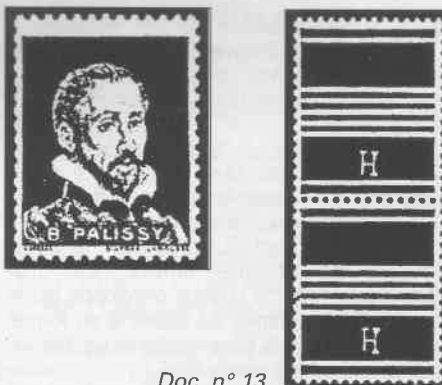
Doc. n° 12.

Les chambres de commerce ont également émis des timbres en période de guerre, pour pallier la pénurie de timbres dans les bureaux de poste de zones occupées (cas de Saint-Nazaire, en 1945).

- Les timbres des cours d'instruction.

Ce sont des timbres qui servent dans les centres d'instruction de la Poste pour les cours professionnels destinés aux débutants. Au début, c'étaient des timbres usuels qui faisaient l'objet d'une surcharge "Annulé" ou "Spécimen". En 1926, ils furent remplacés par des timbres fictifs comportant un cadre à la couleur du timbre en cours et la même valeur faciale, assortie de la mention "sans valeur" (doc. n° 12).

On peut également classer dans cette catégorie les timbres sans indication de valeur, en bandes "H" ou à l'effigie de



Doc. n° 13.

Bernard Palissy (doc. n° 13), et qui servent au réglage et à la mise en service des distributeurs de timbres.

- Les timbres démonétisés.

En France, les timbres-poste sont valables indéfiniment, les valeurs en anciens francs correspondant aux centimes actuels. Il est cependant fait exception pour ceux dont le délai de validité a été fixé par une loi. 73 timbres français sont dans ce cas : Ronsard (1 timbre), Caisse d'Amortissement (18 timbres), Pétain (38 timbres), Famille du Prisonnier (2 timbres), Légion tricolore (2 timbres), Villes bombardées (1 timbre), Jeux Olympiques de 1924 (4 timbres), Marianne de Gandon 5 F rose (1 timbre), et Arts décoratifs (6 timbres).

dite. On a aussi des cas où les lettres sont affranchies avec des timbres normaux de la Poste, mais oblitérés avec un cachet de chambre de commerce (cela s'est vu par exemple lors de la grève de novembre 1974).

LA FRANCHISE POSTALE

- La franchise des services publics.

Certains courriers sont exonérés de la taxe d'affranchissement, et circulent donc en franchise, c'est-à-dire sans timbre-poste. La plupart des services publics bénéficient de la franchise postale : Trésor Public, Tribunaux, Poste et Chèques postaux, etc... Cette franchise est parfois limitée au service intérieur (c'est-à-dire à la correspondance entre les différents services d'une même administration), parfois étendue à la correspondance avec le public et vice-versa (lettres envoyées au président de la République, par exemple). L'enveloppe à en-tête du service, le cachet, et, en principe, la signature du responsable du service sur l'enveloppe attestent de cette franchise. La franchise qui existait pour les services de la Sécurité Sociale a été supprimée en 1986. Quant aux autres services, il est prévu que toutes les franchises disparaissent au 1^{er} janvier 1996.

Dans certains pays, cette franchise est matérialisée par un timbre d'usage courant portant une surcharge spéciale ou par un timbre dit "de service". Ce sujet a été évoqué au chapitre des surcharges de franchise (voir Gazette n° 59).

- La franchise militaire.

En 1900, la franchise fut accordée aux militaires en activité pour deux lettres par mois. A cette fin, les vaguemestres distribués aux militaires des timbres d'usage courant surchargés "F.M." (voir Gazette n° 59). Puis fut créé en 1946 un timbre spécial de franchise militaire ne portant pas de valeur faciale. La franchise accordée aux militaires a été supprimée le 1^{er} juillet 1972. (Néanmoins demeure toujours la franchise des services de l'armée en tant que service public : elle est identique à celle vue ci-dessus).

En temps de guerre, la franchise est accordée à tous les militaires, le cachet du vaguemestre de l'organisme responsable faisant foi (hôpitaux militaires, par exemple). Le courrier adressé à ces militaires bénéficie également de la franchise. A noter enfin que des cartes de correspondance militaire bénéficiant de la franchise ont aussi été éditées.

On trouve des timbres et des documents similaires dans la plupart des pays.

André Bourcet

PROCHAIN ARTICLE : MARQUES ET MACHINES

L'article ci-dessus est extrait du livre d'André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique dôlois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dôlois) pour l'avoit autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

PROGRAMME DU 3^e TRIMESTRE 1995

LE RAPPEL

Compléments d'information à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette de juillet dernier :

- **26 juin** : série de 6 enveloppes pré-timbrees et de 6 cartes postales "Fables de La Fontaine", à 2,80 F (voir ci-dessous, "autres informations").

- **11 juil.** : 2,80 F, "Commémoration de la rafle du Vel. d'Hiv". Premier Jour les 9 et 10 juil. à Paris.

- **11 sept.** : 2,80 F, "André Maginot". Format horizontal, taille-douce. Premier Jour les 9 et 10 sept. à Paris, vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" les 9 et 10 sept. à Revigny-sur-Ornain (Meuse).

- **18 sept.** : 2,80 F, "Grande loge féminine de France 1945-1995". Format vertical, taille-douce. Premier Jour les 16 et 17 sept. à Paris.

- **25 sept.** : 2,80 F, "Pharmacie hospitalière 1495-1995". Format vertical, taille-douce. Premier Jour les 24 et 25 sept. à Paris, vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" les 24 et 25 sept. à Lyon.

- **25 sept.** : 6,70 F, "Série artistique européenne : œuvre de Kirkeby (Danemark)". Format horizontal 48 x 36,85 mm, héliogravure. Mise en page de Michel Durand-Mégret d'après une œuvre originale de Kirkeby. Premier Jour les 23 et 24 sept. à Paris. Cette émission n'avait pu être annoncée dans la précédente Gazette.

LES EMISSIONS DE TIMBRES D'OCTOBRE A DECEMBRE 1995

- **2 oct.** : 4,40 F, "Barbizon". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Mise en page de Charles Bridoux d'après un détail d'un tableau de Diaz de la Pena. Premier Jour les 30 sept. et 1^{er} oct. à Barbizon (Seine-et-Marne).

- **9 oct.** : 6,70 F, "Berthe Morisot, le Berceau". Format vertical 36,85 x 48 mm, héliogravure. Mise en page de Jean-Paul Vêret-Lemarinier d'après l'œuvre de Berthe Morisot. Premier Jour les 7 et 8 oct. à Paris.

- **9 oct.** : 2,80 F, "Ecole Nationale d'Administration". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour les 5 et 6 oct. à Paris et Strasbourg.

- **16 oct.** : 2,80 F, "Institut de France". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de René Quillivic. Premier Jour les 14 et 15 oct. à Paris.

- **6 nov.** : 4,40 F, "Automobile-club de France". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Claude Andréotto. Premier Jour les 4 et 5 nov. à Paris.

- **20 nov.** : 4,30 F, "Organisation des Nations-Unies". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Michel Gouju. Premier Jour les 16, 17, 18 et 19 nov. à Paris.

- **27 nov.** : série de 6 timbres à 2,80 F + 0,60 F et d'un carnet, "Santons de Provence". For-

mat de chaque timbre horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de Marie-Noëlle Goffin, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour les 25 et 26 nov. à Marseille, vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" les 25 et 26 nov. à Sceaux.

- **4 déc.** : 3,70 F, "Francis Jammes". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de Michel Ciry, gravure de Claude Jumelet. Premier Jour les 2 et 3 déc. à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" les 2 et 3 déc. à Tournay (Hautes-Pyrénées).

- **11 déc.** : 2,80 F, "Cathédrale d'Evry". Format vertical 26 x 36 mm, taille-douce et offset. Dessin de Mario Botta, gravure d'André Lavergne. Premier Jour les 9 et 10 déc. à Evry.

- **13 déc.** : 2,80 F, "Coupe du Monde de Football". Format vertical 26 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Louis Briat. Premier Jour le 12 déc. à Paris.

AUTRES INFORMATIONS

- L'augmentation prévisible du timbre en été (3 F au lieu de 2,80 F ?) n'a finalement pas eu lieu. Il est possible qu'elle se produise au cours du quatrième trimestre 1995. Aussi la valeur faciale des timbres annoncée ici est-elle donnée sous toutes réserves. Si le prix du timbre augmente, cela entraînera l'émission de figurines d'usage courant à la nouvelle valeur, que bien évidemment nous ne pouvons annoncer ici, compte tenu de nos délais de fabrication.

- Ce sont en définitive 6 enveloppes pré-timbrees et 6 cartes postales "Fables de La Fontaine" qui ont été mises en vente le 26 juin dernier.

Les enveloppes, de format 110 x 220 mm, sont vendues par série indivisible de 6, assorties de 6 "cartes-lettres" non affranchies. Chacune des 6 enveloppes ainsi que les "cartes-lettres" sont illustrées avec le visuel agrandi de chaque timbre. Le pré-affranchissement de chaque enveloppe est la reproduction imprimée du timbre à un format réduit. Le lot de 6 enveloppes avec leurs 6 "cartes-lettres" est vendu 36 F.

Les cartes postales pré-affranchies, de format 103 x 147 mm, comportent au recto le visuel de chaque timbre et au verso le timbre imprimé à un format réduit. Le lot de 6 cartes indivisible est vendu 30 F.

- Comme les années précédentes, le Service National des Timbres-poste et de la Philatélie (SNTP) a organisé du 15 mars au 15 mai auprès de ses 600 000 clients (abonnés et réservataires) l'élection du plus beau timbre de l'année 1994. 90153 suffrages se sont exprimés. Le palmarès est le suivant : 1, carnet "Personnages célèbres, de la scène à l'écran" (26,3 % des suffrages) ; 2, bloc "Salon du Timbre" (25,1 % des suffrages) ; 3, série de quatre timbres "Tunnel sous la Manche" (8,3 % des suffrages).

- Suite à la fermeture de l'ATPOM (Agence des Timbres-poste d'Outre-Mer), les timbres

et enveloppes Premier Jour émis par les services postaux de Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et des îles Wallis et Futuna sont désormais disponibles soit par correspondance auprès du Service Philatélique de La Poste, 18 rue François Bonvin, 75758 Paris cedex 15, soit directement aux guichets du bureau de poste de Paris Louvre RP, 52 rue du Louvre, dans le 1^{er} arrondissement. Compte tenu de l'abondance de cette production, il n'est malheureusement pas possible à la Gazette de les annoncer chaque trimestre. La brochure du Service Philatélique de La Poste directement adressée à ses abonnés (gratuitement), et le mensuel "Phil Infos" édité par le SNTP (abonnement annuel : 75 F) peuvent fournir à nos lecteurs intéressés ces informations régulières.

- Pour la sortie du timbre "André Maginot", la Fédération Maginot a souhaité associer l'Union des Philatélistes des PTT d'Ile-de-France aux manifestations "Premier Jour", avec notamment une exposition philatélique sur les différents conflits du XX^e siècle. L'UPPTT Ile-de-France a proposé pour la circonstance plusieurs souvenirs : une enveloppe et une carte "Premier Jour" sur soie, oblitérées au choix du cachet de Paris ou de Revigny-sur-Ornain, à 18 F la pièce, et un encart de luxe numéroté avec soie et oblitérations Paris et Revigny, à 60 F. Ces souvenirs peuvent toujours être commandés à l'UPPTT Ile-de-France, 37 rue de la Duée, 75020 Paris, ou par minitel (3614 Tatou puis Phibal).

- L'UPPTT Ile-de-France a été associée au Premier Jour du timbre "50^e anniversaire de la Grande Loge Féminine de France", les 16 et 17 septembre 1995, organisant à cet effet une exposition philatélique sur les femmes et la franc-maçonnerie. Deux souvenirs ont été proposés à cette occasion : une enveloppe et une carte "Premier Jour" sur soie, à 18 F pièce. Quelques exemplaires demeurent disponibles en écrivant à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou en utilisant le minitel (3614 Tatou puis Phibal).

ATTENTION !

Cette page a été élaborée à partir des informations dont nous disposons deux mois avant la parution de la Gazette. Certaines modifications peuvent donc intervenir au cours du trimestre ! La prochaine Gazette reprendra, dans la partie "le rappel", les compléments d'informations parvenus trop tard pour pouvoir figurer ici.

Pour connaître les modifications de dernière minute, n'oubliez pas que La Poste vous informe dans ses bureaux (tableaux de présentation des timbres), par minitel (3614 La Poste) et par téléphone : Inphotel, (1) 45 67 19 00.

HISTOIRE COURTE

La marcophilie, collection des oblitérations et marques postales, est une branche de la philatélie qui ouvre de multiples horizons. A l'aide d'un banal code postal, elle permet d'apprendre ainsi que la France compte 13 communes dont le nom se compose d'une ou deux lettres : Y, dans la Somme (80190); Ay, dans la Marne (51160); Bu, en Eure-et-Loir (28410); By, dans le Doubs (25440); Eu, en Seine-Maritime (76260); Fa, dans l'Aude (11260); Gy, en Haute-Saône (70700); Oo, en Haute-Garonne (31110); Py, dans les Pyrénées-Orientales (66360); Ri, dans l'Orne (61210); Ry, en Seine-Maritime (76116); Sy, dans les Ardennes (08390); et Ur, dans les Pyrénées-Orientales (66800).

Six de ces localités possèdent un bureau de poste : Ay, Bu, Eu, Gy, Ry et Ur. Toutes mériteraient d'entrer au livre des records de la marcophilie, pour la brièveté de leur nom !

Claude Leborgne



Marques des six communes.

EN BREF

- Comme lors des trois précédents Congrès réunissant les députés et les sénateurs afin de réviser la Constitution Française (23/6/92, 19/7 et 19/11/93), l'UPPTT Ile-de-France a réalisé une enveloppe commémorative du Congrès qui s'est tenu à Versailles le 31 juillet dernier. Ce document au prix de 20 F est disponible en écrivant à UPPTT Ile-de-France, 37 rue de la Duée, 75020 Paris, ou par minitel (3614 Tarou puis Phibal).
- L'UPPTT organise du 16 au 18 novembre prochain, à Orléans, un stage d'initiation à la philatélie. Plus spécialement destiné aux responsables "jeunes" des différents groupes UPPTT, il est néanmoins ouvert à tous, et sera animé par notre ami Eric Jarod, assisté de plusieurs spécialistes en philatélie. Les inscriptions sont à faire de toute urgence auprès du secrétariat national de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.
- L'UPPTT Languedoc-Roussillon a édité pour le Premier Jour de la flamme de Saint-Chinian (Hérault) une carte postale illustrée. Elle est vendue 15 F pièce, et est à commander à Jean-François Gleizes, UPPTT Languedoc-Roussillon, 22 rue Enclos Fermaud, 34000 Montpellier.
- Les Amis de l'Histoire des PTT d'Alsace nous informent de la parution récente du livre de Marcel Baguet, "Les Postiers du Rail". L'auteur y raconte la vie des ambulants qu'il a vécus pendant 25 ans, sur les lignes Strasbourg-Lyon et Bâle-Luxembourg. L'ouvrage de 128 pages, broché, sous couverture pelliculée, illustré de nombreuses photos, est disponible au prix de 150 F franco de port auprès des Amis de l'Histoire des PTT d'Alsace, BP 153 R 4, 67004 Strasbourg cedex.
- A vendre Ecu de Saint Orens - argent à 25 Ecus, valeur 200 F. S'adresser : Mairie de Saint Orens, tél. 61 39 00 00

LA MAIN DANS LE SAC !

Pourquoi ne pas créer un centre de maintenance des sacs postaux en Charente ?

En effet, pour mettre les lettres en sac (doc. n° 1), il faut que les sacs (doc. n° 2) soient bien entretenus. On pourrait donc imaginer qu'en Charente, quand ils seraient sales ou défectueux, "Réparasac" (doc. n° 3) interviendrait. Puis ils seraient battus à ... Brossac (doc. n° 4), et après un nettoyage complet essorés à ... Torsac (doc. n° 5).

Hier sac (doc. n° 6), certes, mais demain, existeront-ils encore ? Alors, restons sérieux, et convenons-en : tout cela a un Air ... sac (Nersac), (doc. n° 7), n'est-ce pas ?

Michel Martin



Doc. n° 1.



Doc. n° 2.



Doc. n° 5.



Doc. n° 3.



Doc. n° 6.



Doc. n° 4.



Doc. n° 7.

ORLEANS 95 : L'ATTENTISME

Le 68^e Congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques s'est tenu à Orléans, du 2 au 5 juin.

Jean-François Logette en retrace les grandes lignes.

L'ensemble des groupes de l'UPPTT étaient représentés à ce Congrès, soit par mandats, soit par présence directe. Les groupes UPPTT de l'Aquitaine, de la Haute-Normandie, de la Loire, de la Lorraine, de l'Île-de-France, du Centre, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Auvergne et de Rhône-Alpes avaient choisi d'y envoyer des délégués, et c'est dans une atmosphère détendue et sympathique que tous participèrent à cette grande manifestation philatélique annuelle, ainsi qu'au programme particulier et parfaitement au point qu'avaient mis en place à leur intention Bernard Lefèvre, président du groupe UPPTT Centre, et son équipe.

Sur le plan des débats, ce Congrès fut très calme, et donna l'impression d'être plutôt le Congrès de l'attente du futur, un futur difficile qui se profile à l'horizon : les locaux de la Fédération d'une part, la chute prévue et difficilement enrayerable du journal fédéral "Philatélie Française" d'autre part. L'équation est simple : comment résoudre ces deux points sensibles sans augmenter considérablement la cotisation fédérale, ce qui amplifierait sans aucun doute la chute des effectifs déjà constatée depuis quelques années ?

La constitution du nouveau bureau fédéral confirme Robert Deroy dans ses fonctions, et place Michel Liflard, de l'Union des Philatélistes des PTT, à

côté de Bernard Jimenez, qui a repris le poste de secrétaire général. Yves Tardy, qui avait participé à l'Assemblée Générale de l'UPPTT à Lacanau, et qui avait mené à bien la grande réforme statutaire fédérale, a été nommé à la vice-présidence fédérale.

Au-delà du Congrès et des séances plénières de celui-ci, était organisée conjointement l'exposition philatélique nationale que notre président d'honneur, Guy Lormand, présent sur les lieux du 68^{ème} Congrès, qualifiait de championnat de France de philatélie. De nombreux exposants de l'UPPTT ont participé à cette compétition, marquant la bonne santé de notre association (voir encadré). On décernera des félicitations particulières à Daniel Mingant, médaille d'or, Pierre Souchon et Roland Brémond, médailles de vermeil, qui tous trois accèdent à des niveaux supérieurs. On notera toutefois un peu d'amertume pour quelques concurrents de l'UPPTT qui ne voient pas leurs efforts récompensés, et qui sont repartis d'Orléans déçus.

A signaler qu'Orléans 95 avait "copié" l'initiative que développe l'UPPTT pendant ses Assemblées Générales, et a édité quotidiennement un flash d'information intitulé "l'Orléanais". L'ours (1) de cette lettre d'information était plutôt éloquent, puisque quatre des cinq personnes à l'affiche sont liées directement ou indirectement à l'UPPTT.

Enfin, des félicitations toutes particulières doivent être adressées à l'équipe d'organisation d'Orléans 95. En effet, la disposition de l'assemblage presse-négoce-exposition-stands régionaux a été remarquable et a valorisé ce forum annuel philatélique. La salle du Congrès chargée d'accueillir plus de 400 délégués a permis de travailler dans d'excellentes conditions. La soirée du Palmarès,

quant à elle, fut de bonne tenue. Espérons que les villes futures qui seront chargées d'organiser le Congrès feront aussi bien qu'Orléans.

Jean-François Logette

(1) L'ours d'une publication renferme la liste de ses collaborateurs et les mentions légales (directeur de la publication, imprimeur, etc). L'ours de la "Gazette" se trouve en bas de la page 3.

LE PALMARES DES ADHERENTS UPPTT A ORLEANS 95

- Médaille d'or :

Daniel Mingant, "Marques postales du Finistère (28) des origines à 1849".

- Médaille de grand vermeil :

Pierre-Stéphane Proust, "Le service exprès".

- Médailles de vermeil :

Roland Brémond, "Entiers postaux des Pays-Bas" ; **Pierre Souchon**, "Histoire postale du département de la Loire des origines à 1848".

- Médailles de grand argent :

Evelyne Barbay, "Le violon" ; **Michel Dumont**, "Jouets et jeux d'enfants" ; **Dominique Lacoste**, "La France occupée, correspondance sur entiers postaux" ; **Jacques Routoure**, "La ligne Noguès".

- Médailles d'argent :

Marc Fouquet, "L'aérophilatélie dans le Grand Nord" ; **Jean-Marie Gibiat**, "Précurseurs (1909-1955) des Terres Australes et Antarctiques Françaises" ; **Jean-Paul Lefèvre**, "Le 25 centimes Cérés de 1871" ; **Bernard Lherbier**, "Les attelages de chiens de traîneaux" ; **Michel Pages**, "Les timbres-taxe au type Fleurs" ; **Georges Ruggero**, "Etude du 25 centimes bleu Cérés n° 60" ; **UPPTT Loire**, "Histoire postale de la Loire des origines au 31 mars 1876" (classe littéraire).



Vue générale de l'exposition. (Photo : Gilles Troispoux)

A QUOI SERT UN EXPERT ?

Pour faire suite à l'article de Pierre Fallot sur le service des échanges ("Dialogue autour d'un carnet"), paru dans le n° 60, la Gazette a voulu approfondir le rôle de l'expert en philatélie.

Dans la Gazette de juillet, le responsable d'un service de "circulations" expliquait : "un timbre signé est un timbre qui a été montré à un expert, lequel y a apposé sa signature. Les deux plus célèbres experts en France sont MM. Brun et Calves". Et le collectionneur néophyte répondait : "mais je ne lis pas ces noms-là ! Il y a un gribouillis illisible, ou des initiales. Cela ressemble plus à des marques de propriété qu'à des signatures d'experts. Sur certains timbres, je vois même une signature en rouge; d'autres, en noir, sont apposées en divers emplacements."

Pour éclairer la lanterne des lecteurs de la Gazette, Jean-François Brun, expert national notoirement connu, a bien voulu se prêter au jeu de l'interview (voir encadré ci-dessous).

Quant à la question de la signature de l'expert, il en donne ainsi l'explication :

"En règle générale, la griffe d'expertise est apposée au dos des timbres-poste authentiques de la façon suivante :

- timbres neufs avec gomme d'origine intacte : signature en bas du timbre, au milieu ;
- timbres neufs avec gomme d'origine : en bas vers la droite ;
- timbres oblitérés : en bas, à gauche ou à droite ;
- timbres surchargés neufs : en bas en diagonale à droite ;
- timbres surchargés oblitérés : en bas en diagonale à gauche ;
- timbres dont l'oblitération apporte une plus-value : en bas verticalement.

Les timbres sans défaut portent la griffe en noir ; les timbres avec défaut portent la même griffe en rouge.

Lors d'expertise pour des négociants, portant parfois sur plusieurs dizaines de timbres, il peut arriver que la griffe ne soit pas apposée à l'emplacement théorique. De plus, certains timbres portent déjà une ou plusieurs griffes ; dans ce cas, il n'est souvent plus possible d'en apposer une à l'endroit prévu."

A noter que cette signature n'en est pas une : il s'agit en fait d'une griffe, c'est-à-dire d'un minuscule cachet. Un dernier conseil, que nous donnait Pierre Fallot dans la Gazette de juillet : si vous "faites examiner et signer vos timbres d'un certain prix, demandez un certificat photographique, car une signature n'est valable qu'au moment où elle est donnée. Le lendemain, le timbre a pu être détérioré. Les certificats valorisent une collection."

LE RÔLE DE L'EXPERT EN PHILATÉLIE

- Jean-François Brun, à quoi sert un expert en philatélie ?

- **Jean-François Brun** : son rôle est double. Tout d'abord, il identifie les timbres, c'est-à-dire détermine leur numéro dans les catalogues. Certains timbres sont en effet assez difficiles à identifier, car les variations des types, des filigranes, des dentelures, des papiers ou des couleurs des fils de soie, par exemple, sont nombreuses. En prolongement de cette identification, l'expert juge également la qualité des timbres : il lui faut discerner le vieillissement naturel d'une couleur ou d'un papier des modifications chimiques provenant d'une mauvaise conservation ou de traitements trop énergiques. Au-delà de la simple identification, l'expert détermine donc la valeur exacte des timbres qui lui sont présentés.

Ensuite, second rôle de l'expert, il vérifie l'authenticité des timbres. En effet, il existe des imitations depuis plus d'un siècle. Falsifications complètes ou truquages, imitations de surcharges ou d'oblitérations, défauts maquillés ou réparations, tout cela se rencontre, et l'expert le décele.

- Quelle différence faites-vous entre le rôle de l'expert et celui du négociant ?

- **J.-F. B.** : la même qu'entre expertise et estimation. Tous les négociants font des estimations de collections, mais il s'agit d'une notion quantitative, non qualitative. Disons pour simplifier que l'expertise s'applique à l'unité et l'estimation à une collection entière.

- Comment travaille un expert ?

- **J.-F. B.** : c'est avant tout une question de technique intellectuelle : l'expert réalise son expertise comme le médecin établit son diagnostic. L'expert dispose bien évidemment de matériel technique et philatélique. Le matériel technique est constitué de l'ensemble des instruments qui permettent ou facilitent l'examen : loupes, microscopes, lampes ultra-violet, éclairages divers. Le matériel philatélique se compose de catalogues, de photographies, d'articles de presse, et du substrat de l'expérience.

Mais tout cela ne suffit pas encore : une fois le timbre observé, et ses éléments philatéliques extraits, il y a encore tout un travail intellectuel à développer. Cela ressemble au travail du concertiste : il a appris la musique, mais il lui faut également des prédispositions qui lui sont propres pour réussir à jouer à la perfection.

- Y a-t-il des timbres que vous ne pouvez pas expertiser ?

- **J.-F. B.** : la technique que je viens de vous expliquer permet de s'attaquer à toutes sortes de timbres, français ou étrangers. Néanmoins, il y a des questions pointues, sur des sujets très étroits, pour lesquels l'expert peut parfaitement avouer qu'il n'a pas d'avis. C'est parfois simplement parce qu'il n'a pas la documentation nécessaire.

- Comment devient-on expert ?

- **J.-F. B.** : c'est un métier spécifique, il ne suffit pas d'être philatéliste. Je le suis devenu pour des raisons historiques, mon grand-père l'étant déjà. Il faut maîtriser la technique et avoir des connaissances étendues. La technique, il me l'a apprise; les connaissances, je les ai acquises, au moyen d'ouvrages spécialisés. Cela dit, on n'a pas besoin de tout connaître, il suffit de détenir une documentation importante. On n'apprend pas le dictionnaire, on s'en sert !

Actuellement, n'importe qui peut se dire expert, car ce "titre" n'est pas protégé. En fait, nous sommes deux en France : Roger Calves et moi. Notre reconnaissance de la qualité d'expert vient essentiellement du milieu professionnel.

- Peut-on vivre de l'expertise aujourd'hui ?

- **J.-F. B.** : cela semble assez difficile, car le marché n'est pas suffisamment large, même à Paris. Personnellement, j'ai également une activité de négociant, au moyen de la vente sur offres, dans laquelle il y a énormément d'expertise.

Cet entretien a été réalisé pour le compte du journal "L'Orléanais - Contact Fédéral", édité à l'occasion du Congrès d'Orléans (voir page 10). La Gazette remercie Robert Deroy, directeur de la publication de "L'Orléanais", pour l'avoir autorisé à en reproduire de larges extraits.

CHASSEUR D'IMAGES

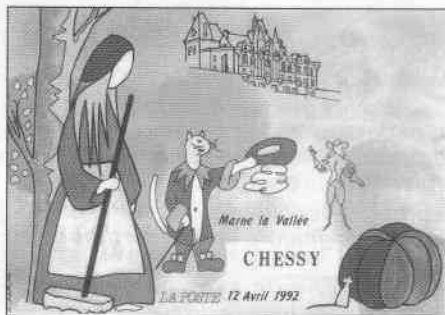
Claude Fath est l'auteur de plusieurs cartes postales pour l'UPPTT, dont la carte de l'Assemblée Générale 1995. La Gazette lui a demandé d'expliquer sa démarche créatrice.

Que nous soyons captivés par les cartes postales anciennes ou d'actualité, c'est le message qui importe le plus. Dans quelques dizaines d'années, nos créations cartophiles serviront à mieux connaître l'époque où nous vivons. Pour ma part, il est difficile de faire un choix entre la photo et le dessin. Le mieux est d'être en harmonie avec soi-même. Je choisis les deux modes d'expression.

La photographie, prise dans son essence, marque l'instant donné, l'instantané. Je ne vois pas d'autres formes que l'action, le mouvement dans mon interprétation visuelle. D'autres photographes excellent dans les reconstitutions, les séances programmées. Je ne dis pas que cela ne m'arrive pas, mais c'est exceptionnel.

Un oiseau qui vole ne revient pas devant l'objectif. Un être humain, en général, s'il se sait "mitraillé", n'est pas naturel, ses gestes sont stéréotypés et manquent de fluidité, d'expression, de souplesse.

Quant à mon expérience, elle s'enrichit d'une curiosité permanente. Jeune, j'avais l'esprit chasseur d'images, il me manquait l'appareil. Depuis, il est rare de me voir sans cet outil enregistreur indispensable. J'essaie de m'effacer devant l'événement. Quand on regarde mes cartes, je ne veux pas que les gens remarquent en priorité la beauté du support, mais qu'ils voient tout de suite l'essentiel : le sujet. Tout ou presque est photographiable (le voyeurisme et le morbide exclus), l'oeil



Carte postale créée en 1992 par C. Fath pour l'UPPTT PIF-Est, à l'occasion de l'ouverture d'EuroDisney.

doit faire la différence. Dans une manifestation, quelle qu'elle soit, ce ne sont pas les personnalités qui comptent le plus, mais ce que ressent le public.

Etre témoin actif de notre époque est mon souhait premier. C'est aussi ce qui m'anime pour l'illustration dessinée de ces petits cartons postables, messages de tous les temps. Il ne restera rien d'une conversation sur les ondes. Le dos d'une carte postale renseigne sur la vie, les motivations à un moment donné.

Le dessin, ses couleurs éventuelles, au recto, doivent être le reflet des styles et des courants qui traversent les arts graphiques. Pour ma part, à l'image des Savignac, Villemot, Pages..., affichistes de renom, j'essaie de privilégier le message que je veux transmettre. Le dessin est un raccourci, une épuration qui doit faire ressortir l'idée principale. Le linéaire, les

aplats de couleur reflètent ce que je ressens de notre époque picturale.

Dessiner pour des organisations est un plaisir toujours renouvelé. Cela me permet de connaître, de découvrir autre chose. Le dialogue qui s'instaure est riche d'enseignements, sans pour cela flatter ni faire plaisir. Dessiner implique des recherches passionnantes. Créer m'est vital, on apprend toute sa vie.

Il m'arrive de participer à des concours où je m'oblige à exprimer le thème demandé, mais je n'arrive pas à comprendre les motivations des jurys.

Les impressionnistes, novateurs et révolutionnaires à leur époque, n'auraient aucun prix. Ils ne seraient peut-être même pas édités. Notre époque explose de créativité. Picasso ne manque pourtant pas d'héritiers.

Claude Fath

La Gazette tient à exprimer ici ses vifs remerciements à Claude Canda pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.

Claude Fath est né le 1^{er} juin 1942 à Aubervilliers. Il a été membre d'honneur de l'UPPTT PIF-Est de 1987 à 1991, et travaille comme technicien dans un bureau d'études. Il a réalisé depuis 1980 plus de 150 cartes postales. Le magazine CPC ("Cartes Postales et Collections", BP 15, 95221 Herblay cedex) lui a consacré un article dans son numéro 159 de sept.-nov. 1994, et dresse la liste complète de ses créations à cette date.

CARTES DE SERVICE

Cette rubrique informera régulièrement les collectionneurs de cartes sur le thème "PTT" ou de cartes dites de service. Une organisation à mettre en place, une participation de tous les spécialistes !

La carte de service est la spécialité la plus répandue au sein de notre association. Ces CP sont pour la plupart éditées en confidentialité régionale et par conséquent difficiles à répertorier. La remontée d'information doit s'effectuer à partir des correspondants régionaux et de tous les adhérents.

Cette rubrique sera tenue par J.G. Miguel qui répertorièra vos envois : UPPTT (cartes de service), BP 5828, 31505 Toulouse Cedex.

Il attend vos nouveautés comme les CP des groupes pour le prochain numéro. Attention ! Pensez au délai de fabrication de la Gazette (3 mois) !

4 CARTES DE L'ÉTÉ

- ① CP éditée par le Service de l'Enseignement. "Soyez les acteurs d'une formation de qualité" (bleu - personnages institutionnels).
- ② CP éditée à l'occasion du Tour de France - Dynaport - Editions Mazan (carte du Tour).
- ③ CP éditée à l'occasion du Tour de France - Dynaport - Editions Mazan (coureurs).
- ④ CP éditée par la société littéraire des PTT - encartée pré-découpée "Joyeuses fêtes".

HISTOIRE DE LA TELECARTE

La télécarte arrivera bientôt à majorité puisqu'elle fêtera ses 18 ans en 1996 : l'occasion de retracer le parcours peu commun de cette belle invention.

L'invention du téléphone, en 1876, a été suivie de près, vers 1880-81, par le premier moyen de prépaiement des communications téléphoniques publiques : le timbre-téléphone. Celui-ci est resté en service pendant une trentaine d'années. Par la suite, des publiphones à pièces et à jetons ont été mis à disposition du public pendant quelques décennies.

Dans le courant des années 1970, se posant en pionnier d'une technologie novatrice, la Direction Générale des Télécommunications, future France Télécom, décida d'expérimenter un nouveau moyen de paiement des communications téléphoniques : la télécarte.

LES CARTES MAGNETIQUES ET HOLOGRAPHIQUES

Le premier test d'utilisation d'une télécarte (magnétique) a eu lieu en 1978, sur un publiphone installé dans les locaux de l'hôtel "Frantel-Windsor", à Paris. Il a été suivi, vers mai 1980, par les premières diffusions expérimentales de télécartes magnétiques (lecture de bande magnétique) auprès du grand public. Ces dernières, ainsi que les télécartes holographiques (lecture laser), ont été utilisées par un million de personnes environ, entre 1981 et 1987. Le projet, basé sur ces deux types de télécartes fabriqués par Landis & Gyr, a été définitivement abandonné fin 1987.

Parallèlement, en 1984, une expérimentation a porté sur les tickets thermo-magnétiques, fabriqués par les établissements Crouzet, tant en France qu'aux Etats-Unis. Un publiphone-test a été implanté pour une durée de trois mois au sein du CNET (Centre National d'Etudes des Télécommunications). Non concluant, ce concept a été rapidement abandonné.

LES CARTES A PUCE

Roland Moréno a déposé en 1974 le brevet de la carte à circuit intégré ("carte à puce"). L'expérimentation des cartes à puce s'est faite conjointement à celle des cartes holographiques et magnétiques ; s'avérant plus concluante (tests grand public effectués à Lyon et Blois en 1984, et Grenoble en 1986), c'est cette invention de Roland Moréno qui a finalement été adoptée par France Télécom. Editées à l'origine en faible volume (1984), les premières télécartes à puce ont vu leur tirage augmenter dès 1987, pour laisser fin 1988 place à un autre visuel. Ces "ancêtres" sont les télécartes dites "pyjamas". Elles furent au départ commercialisées accompagnées d'une protection plastique blanche, représentant au verso une reproduction du visuel ; dès juin 1985, elles l'ont été sous film plastique scellé (ou "blister"). Les versions 40 UT (= unités de taxe) ont rapidement disparu pour laisser place aux 50 UT.

La production de télécartes était, au départ,

partagée entre trois fabricants : Schlumberger, Solaic et Bull. 1988 aura vu à la fois l'arrivée de Gemplus sur le marché de la fabrication, et le départ de Bull. En 1993, ils ont été rejoints par CP 8 Oberthur. De nouvelles technologies de puces sont actuellement en expérimentation (T2G).

NAISSANCE DE LA TELECARTE ARTISTIQUE

En décembre 1986, afin de démontrer la grande qualité de reproduction sur la télécarte, France Télécom commande à quatre artistes (Le Cloarec, Soler, Akhras et Toffe) huit illustrations originales, reproduites sur les télécartes signées et numérotées. La télécarte artistique vient de voir le jour.

France Télécom réitère cette action en décembre 1987, et commande à trois artistes français (Baltazar, Cortot et Dorny) des dessins originaux, reproduits sur 1 040 000 télécartes. Un million de ces télécartes seront vendues au grand public, 20 000 furent utilisées pour l'exposition "Télécom ma planète" qui se tint à cette époque au Palais de la Découverte, et les 20 000 dernières furent encartées dans une carte de vœux de France Télécom.

LA TELECARTE : UN MOYEN DE COMMUNICATION

Fin 1986, Régie T, une filiale de Régie Presse et de France Télécom, se voit confier les destinées de ce qui s'avère être un nouveau support publicitaire.

La première télécarte publicitaire ("HPF-Lady") voit le jour en décembre 1986, suivie dès janvier 1987 par ... "Régie Presse".

Parallèlement, France Télécom utilise ce nouveau produit en tant que support afin de promouvoir ses services. La deuxième télécarte proposée au public porte sur la campagne "pour téléphoner, choisissez votre heure" (télécartes dites "cordons téléphone"), de 1987 à 1990. La troisième télécarte d'usage courant concernera l'implantation des agences commerciales ("600 agences"), de mi-1990 à fin 1991.

Au fil des mois, la télécarte est ainsi devenue un nouveau mode de communication, élevé au rang de média à part entière par les entreprises et les publicitaires.

En 1990, le mot "télécarte" fait son entrée dans le dictionnaire. Cet événement est commémoré sur une télécarte représentant la couple de l'Académie Française, éditée en juin 1990.

La télécarte est utilisée tant comme objet promotionnel d'image des entreprises que comme outil de communication des produits et marques auprès du grand public. France Télécom vend actuellement plus de 100 millions de télécartes par an. La vente s'effectue dans les agences commerciales, les bureaux de poste, les

débits de tabac, ou chez d'autres distributeurs agréés, ainsi que par le biais de distributeurs automatiques, principalement dans les gares et les aéroports.

LA TELECARTE : UN OBJET DE COLLECTION

De par la variété des visuels proposés, la beauté de certains d'entre eux et la relative rareté de quelques modèles, la télécarte est très vite devenue un objet de collection. Les télécartes "privées" étant, de par leur faible tirage, fort peu accessibles au grand public, France Télécom a créé, le 1^{er} juillet 1991, le Bureau National de Vente des Télécartes (B.N.V.T.), mettant à la disposition des collectionneurs toutes les télécartes éditées, au fur et à mesure de leur parution.

Deux types de télécartes coexistent actuellement : d'une part, les diffusions privées, à faible tirage, utilisées comme carte de visite ou comme cadeau d'entreprise par les annonceurs, et vendues en exclusivité par le B.N.V.T. ; d'autre part, les diffusions "publiques" (grandes séries privées et séries France Télécom), diffusées dans le réseau commercial à plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, et servant de support publicitaire.

Au-delà du phénomène de mode dû à la nouveauté, la collection de télécartes a aujourd'hui pris son envol et acquis une respectabilité comparable à celle de la philatélie.

Ce texte provient d'une mini-brochure diffusée par le Bureau National de Vente des Télécartes, BP 456, 54001 Nancy cedex, téléphone 83 90 55 00. La Gazette remercie très sincèrement sa directrice, Evelyne Lacoste, pour l'avoir autorisée à le reprendre dans son intégralité. A noter que la Gazette a consacré un long reportage au B.N.V.T. dans son numéro 49 daté d'octobre 1992.

PRÉCISIONS

A la suite de l'article "Recherche télécartes désespérément" paru dans le n° 59 de la Gazette (avril 95) et relatif aux télécartes Herculis, Eurostar et Tour Eiffel, le B.N.V.T. a souhaité apporter les précisions suivantes : "il n'existe aucun différent entre l'office des téléphones de Monaco et le B.N.V.T. concernant la télécarte Herculis (Ref. 0725-900 PX) et celle-ci est toujours en vente au prix de 70 F.

En raison de l'accord entre France Télécom et le GIE Cartes Bancaires, il n'est pas possible d'obtenir plus de deux télécartes par jour sur le même distributeur automatique de télécartes avec la même carte bancaire (raisons de sécurité).

La carte Eurostar n'est pas une carte de France Télécom, mais une carte privée éditée par une société anglaise qui permet de communiquer à partir du train Eurostar". Dont acte!

LA PAGE DES JEUNES ET DES AUTRES !

Continuons de voir les timbres par le petit bout de la lorgnette : c'est encore plus amusant !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

Il était difficile de passer sous silence la série de timbres "La Fontaine" émise les 24 et 25 juin dernier pour le tricentenaire de la mort du grand fabuliste. Car La Poste s'est livrée à cette occasion à un véritable feu d'artifice de produits philatéliques : on n'avait jamais vu ça !

En effet, au lieu d'émettre un seul timbre pour cet anniversaire, elle a sorti 6 timbres d'un coup, avec deux vignettes attenantes sans valeur (vous verrez que des petits malins s'en serviront pour affranchir leur courrier, comme cela a été le cas pour la vignette "Sida" de décembre dernier !), le tout évoquant huit des plus célèbres fables de La Fontaine, de façon plutôt humoristique ... même si on peut contester la beauté de certains dessins !

En même temps, ces six timbres sont repris sur une série de 6 enveloppes pré-affranchies. L'enveloppe pré-timbree est apparue récemment en France, avec les "Distingo" et les enveloppes "TVP" (voir l'article de C. Maneau dans la Gazette n° 60). Une seule enveloppe reprenant le dessin d'un timbre "commémoratif" avait jusqu'à présent été émise par La Poste, avec le timbre "Les Postiers autour du Monde", en 1993. Elle avait d'ailleurs connu un tirage confidentiel. Ici, l'offensive est nette !

Ces six timbres sont également repris sur six cartes postales. Cette démarche est moins nouvelle, puisque par exemple on a eu récemment la carte postale "Coluche", ou en 1989, la série de cinq cartes "Panorama de Paris", reprenant une série de cinq timbres.

Enfin, pour compléter le tableau, un livre reprenant le texte des fables et comportant un emplacement pour chacun des timbres, a été édité, probablement pour faire suite au succès du "Livre des timbres 1994".

Bien sûr, certains trouvent que cet arsenal est trop important, et surtout trop cher. On peut voir la chose différemment, en disant que c'est le plus bel hommage qui pouvait être rendu à celui dont chacun a appris les oeuvres à l'école, parfois sans les comprendre réellement, d'ailleurs !

Pour la petite histoire, rappelons qu'un timbre reproduisant le portrait du fabuliste ainsi qu'une scène du "Loup et l'Agneau" était paru en 1938, et deux timbres "Croix-Rouge" illustrant les fables "Le lièvre et la tortue" et "Le rat des villes et le rat des champs" en 1978.



LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre.

De quel pays est originaire celui-ci ?

(Réponse page 16)



LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français qui évoque un site géographique bien connu. De quel site s'agit-il ?

(Réponse page 16)



LE TIMBRE EN FOLIE

En 1966, La Poste de France entreprend l'émission d'une série de timbres consacrée à l'Histoire de France, qui s'étalera jusqu'en 1973. Tous les timbres de cette série seront dessinés et gravés par Albert Decaris, au style si reconnaissable (en particulier dans le lettrage des textes).

Les trois premiers timbres sont consacrés à Vercingétorix, Clovis et Charlemagne. Sur ce dernier, on voit l'empereur en visite dans une école. Or, si la légende (qui aurait été véhiculée par "La chanson de Roland", dit-on) veut que Charlemagne soit surnommé "l'empereur à la barbe fleurie", les historiens, s'appuyant en particulier sur les monnaies de l'époque frappées à l'effigie du monarque, s'accordent à penser aujourd'hui que de son vivant il n'a jamais porté la barbe. Il y a donc une grosse erreur historique sur ce timbre !

Charlemagne, ou Charles le Grand, est né le 2 avril 742, et mort à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814. Il devint roi de Neustrie en 768 à Noyon, et à la mort de son frère Carloman en 771 roi d'Austrasie, ce qui l'a consacré roi des Francs. Il se fit sacrer empereur d'Occident le jour de Noël de l'an 800.

Ce timbre, n° 1497 au catalogue Yvert et Tellier, a été émis en Premier Jour à Paris et Noyon (Oise) le 5 novembre 1966. Comme beaucoup de timbres des années 1965-70, il affiche aujourd'hui une cote relativement faible.



LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres. Prenez la première lettre du nom du 1^{er}, la 2^{ème} du nom du 2^{ème}, et ainsi de suite. En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous obtiendrez un terme philatélique.

(Réponse page 16)



1

2



3



4



5



NOTES DE LECTURE

Marie-Hélène Lauff, du secrétariat national de l'UPPTT, a transmis à la Rédaction un extrait du livre de Patrick Modiano, "Les Boulevards de ceinture", paru en 1972 aux éditions Gallimard. La Gazette n'a pas résisté au plaisir de reproduire cet extrait, en se gardant bien de tout commentaire !

"Enfin, un jeudi après-midi, il m'a prié de l'accompagner. Il allait vendre un timbre "très rare" et cette perspective le rendait fébrile. Nous avons descendu l'avenue de la Grande-Armée. Puis les Champs-Élysées. A plusieurs reprises, il me montra ce timbre (qu'il avait enveloppé de cellophane). Il s'agissait, selon lui, d'une pièce "unique" du Koweït, nommée "Emir Rachid et vues diverses". Nous sommes arrivés au carré Marigny. Dans cet espace compris entre le théâtre et l'avenue Gabriel, se tenait le marché aux timbres. (Existe-t-il encore aujourd'hui ?) Des gens se réunissaient par petits groupes, parlaient à voix basse, ouvraient des malles, se penchaient pour en examiner le contenu, feuilletaient des registres, brandissaient des loupes et des pincettes à épiler. Cette agitation sournoise, ces individus aux allures de chirurgiens et de conspirateurs me causèrent une vive inquiétude. Bientôt, mon père se trouva mêlé à un rassemblement plus compact que les autres. Une dizaine de personnes le prenaient à partie. On se disputait pour savoir si, oui ou non, ce timbre était authentique. Mon père, pris de court par les questions qui fusaient de tous côtés, ne parvenait pas à placer un seul mot. Comment se faisait-il que son "Emir Rachid" était de couleur bistre olive et non pas brun carminé ? Était-il vraiment dentelé 13-14 ? Portait-il une "surcharge" ? Des fragments de fil de "soie" ? N'appartenait-il pas à une série "cadres-variés" ? Avait-on vérifié son "amincissement" ? Le ton s'envenimait. On traitait mon père d'"imposteur" et d'"escroc". On l'accusait de vouloir "fourguer une

saloperie qui n'était même pas mentionnée dans le catalogue Champion". L'un de ces forcenés le saisit au collet et le gifla à toute volée. Un autre le bourrait de coups de poing. Ils allaient certainement le lyncher pour un timbre (ce qui en dit long sur l'âme humaine) et, cette perspective m'étant insupportable, je m'interposai enfin. Par chance, j'avais un parapluie entre les mains. Je distribuai quelques coups, au hasard, et, profitant de l'effet de surprise, arrachai mon père à cette meute philatéliste. Nous courûmes jusqu'au faubourg Saint-Honoré.

Les jours qui suivirent, mon père, considérant que je lui avais sauvé la vie, m'expliqua en détail quel genre d'affaires il traitait et me proposa de le seconder. Il avait pour clients une vingtaine d'hurluberlus, disséminés à travers la France et avec lesquels il était entré en rapport grâce aux revues spécialisées. Il s'agissait de collectionneurs fanatiques, obnubilés par les objets les plus divers : vieux bottins, corsets, narguilles, cartes postales, ceintures de chasteté, phonographes, lampes à acétylène, mocassins Iowa, escarpins de bal ... Il écumait Paris à la recherche de ces ustensiles qu'il envoyait par colis aux intéressés. Il leur extorquait préalablement de gros mandats sans aucun rapport avec la valeur réelle de la marchandise. (...) Les philatélistes l'avaient profondément déçu. Il se rendait compte qu'il ne pourrait pas abuser d'eux. C'étaient des collectionneurs à la tête froide, rusés, cyniques, impitoyables (on imagine mal le machiavélisme et la férocité que dissimulent ces êtres tatillons. Que de crimes commis pour un "surchargé brun jaune" de Sierra

Leone ou un "percé" en ligne du Japon). Il n'était pas près de renouveler sa triste expédition au carré Marigny et en gardait une blessure d'amour-propre.

Patrick Modiano,
"Les Boulevards de Ceinture",
© Editions Gallimard.

La Gazette remercie très sincèrement les éditions Gallimard pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement un extrait du livre de Patrick Modiano.

EN BREF

- Notre amie Christiane Laurent, qui anime depuis plusieurs années la section philatélique UPPTT au sein du Foyer des Orphelins des PTT de Cachan, a reçu la médaille d'or du foyer, à l'occasion des cérémonies du 50^e anniversaire de l'établissement. La Gazette (qui a publié un portrait de Christiane dans son numéro 47) lui présente ses compliments.

- Maurice Perry, 6 Cami del Cazamouret, 09600 Tabre, informe de la parution récente de son ouvrage sur les "cachets Daguin, 1880-1970". Comportant environ 200 p. en format 21 x 29, sous couverture couleur et reliure à spirale, cet ouvrage reproduit 330 à 340 cachets à leur taille réelle. Il est vendu 150 F franco, auprès de l'auteur.

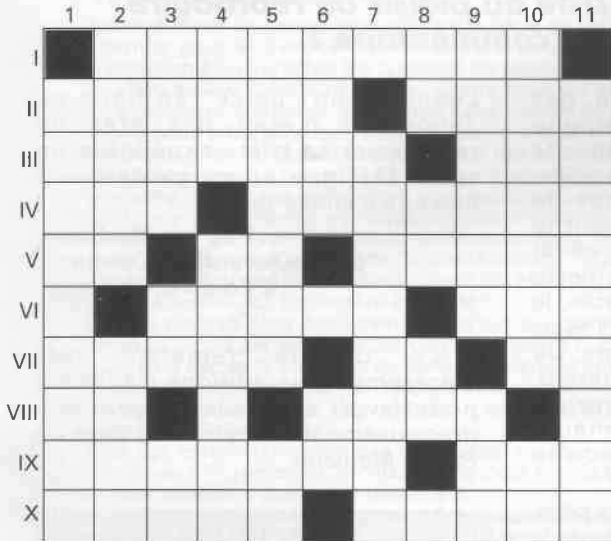
- A l'occasion du Tour de France 1995, La Poste et l'UPPTT Bretagne ont organisé deux bureaux temporaires, avec deux cachets différents, les 1^{er} et 2-3 juillet derniers. Des cartes postales originales, oblitérées des cachets illustrés, sont encore disponibles auprès de Roger Guénégo, 83 ch. de Landerval, 22700 Petros-Quirrec, tél. 96 23 26 40.

- Nos amis de Cosne-sur-Loire (créateurs du musée du facteur et de la Poste, que la Gazette a évoqué dans son numéro de juillet), ont réalisé un bureau temporaire avec émission de cartes postales et enveloppes souvenir (15 F pièce) le 28 septembre, à l'occasion de l'inauguration du guichet auxiliaire de "Cosne - Saint Laurent". S'adresser à G. Chabin, La Poste, 58440 Myennes, tel 86 28 23 34.

LES PENSEES DU JOYEUX HURON ... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- Réaction de Nicolas le jardinier lors de la sortie des quatre timbres Vosges, Auvergne, Bretagne et Camargue : "moi aussi, je préfère les semis permanents !"
- Commentaire d'un collectionneur à la vue des six timbres consacrés à l'œuvre de La Fontaine : "ils sont fabuleux..." !
- Avec le timbre André Maginot, on a enfin un timbre qui va plaire aux femmes : il leur permet de garder la ligne !
- Affluence record à l'ouverture des portes pour le Premier Jour du timbre "Grande loge féminine de France". Nombre de collectionneurs auraient déclaré vouloir être aux premières loges.

MOTS CROISES par Jean-Paul LEFIEVRE



HORIZONTALEMENT

I. Vibration de machines. II. Elle n'a plus la cote. Élément d'une pièce. III. Mines de timbres. Il utilise des rames. IV. Dément. Alcaloïde. V. Sur un casque bleu. Brome. Cachets sans dates. VI. Vieil instrument de musique. pronom. VII. Pour obtenir de gros timbres à petits prix. Vieux plis. Grosse recette de La Poste. VIII. Lettre à signer à l'arrivée. Titre déposé. IX. Serrée de près. On lui tire la langue. X. Voie des boules de Moulins. Peut rejoindre la collection.

VERTICALEMENT

1. Utilisent les pinces. 2. Conseiller de Charles VII. Décore. 3. Dérape. Aperçu. Mesure en Chine. 4. Mot de passe. Fit prendre l'air aux lettres. 5. Outrée. Démonstratif. 6. Récipients de labo. Pour conserver la ligne. 7. Vieilles timbrées. 8. En dehors du bureau. Onde courte. Possessif. 9. Parles fort (s'). Modèle de dureté. 10. Possède un timbre rare. Suit le facteur. 11. Maladie visible de face.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Brocante. PP. II. Fichier. Pro. III. Ara. Iodées. IV. Erine. V. GC. NS. Nacre. VI. Rosière. Aïe. VII. El. Usages. VIII. Alerte. Sen. IX. Boxeurs. Ste. X. Ln. STO. XI. Est. Tnemina. XII. Imitation.

VERTICALEMENT : 1. BF. Agréables. 2. Ria. Collons. 3. Ocre. Ex. Ti. 4. Charnières. 5. Aï. Isé. Tutti. 6. Nein. Rueront. 7. Troènes. Ea. 8. As. Gmt. 9. Perçages. 10. Pré. Rient. Nô. 11. Postées. Elan.

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

- Le timbre mystérieux : il s'agit d'un timbre émis par la France, dit "timbre de service", car il n'est valable que sur le courrier déposé dans l'enceinte du palais de l'Unesco à Paris (voir page 6).
- Le timbre caché : ce curieux timbre en forme de carte à jouer, cas unique dans la production philatélique française, est consacré simultanément à deux abbayes normandes : celles de Bernay, dans l'Eure, et celle de Saint-Pierre-sur-Dives, dans le Calvados.
- Le timbre Quiz : avec les 5 lettres D de Driant, S de Estienne, T de Littre, N de Stendhal et E de Michel, on recompose le mot de DENTS.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex.

HISTOIRE POSTALE DE LA LOIRE, TOME 2

Après le tome 1 qui a reçu en classe "Littérature" une médaille d'argent au championnat national "Orléans 95", Pierre Souchon a publié en juin dernier le tome 2, du 1^{er} avril 1876 au 31 décembre 1993, de son "Histoire Postale de la Loire, marques postales et oblitérations". Ce tome 2, qui ne compte pas moins de 460 pages, est préfacé par Guy Lormand, directeur du Service National des Timbres-poste et de la Philatélie. Il dresse la liste exhaustive des cachets postaux et flammes utilisés depuis plus d'un siècle dans le département, classés par commune. La seule commune de Saint-Etienne nécessite à elle seule 75 pages : c'est dire toute l'importance du travail de recherche effectué par notre ami Pierre Souchon !

L'ouvrage est illustré par de nombreuses cartes postales représentant des bureaux de poste du département. Il comporte bien entendu un long chapitre sur la Poste aux armées durant les deux Guerres Mondiales, ainsi que des développements sur l'histoire du téléphone et du télégraphe dans la Loire. Un recensement des timbres français liés au département est également effectué.

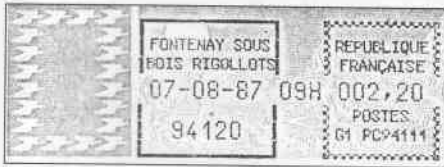
Ce livre est donc une véritable mine de renseignements, qui dépasse très largement le cadre d'une simple étude départementale.

Édités par l'UPPTT Loire, les deux tomes sont vendus au prix global de 600 F (200 F pour le premier, 400 F pour le second). Les commandes sont à envoyer à Antoine Dupont, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme.

TOUCHONS DU BOIS !

L'écologie est un sujet grave : peut-on sourire de la Nature, celle sans qui nous ne serions pas, et que nous dégradons jour après jour ?

Oui, si l'on en juge par l'appellation de ce bureau de poste francilien (doc. n° 1 : Fontenay sous Bois Rigollots).



Doc. n° 1.

Certaines entreprises, pareillement, font preuve d'un certain civisme écologique : la société Dubocage, qui n'est pourtant pas normande, dépose son courrier à Watrelos ... Sapin Vert (doc. n° 2) !



Doc. n° 2.



Doc. n° 3.

reçoivent du courrier en provenance de ... Saint Branches, en Indre-et-Loire (doc. n° 3) et de ... Ifs, en Normandie (doc. n° 4) ! Quant à M. Dubois, rien ne saurait lui faire plus plaisir que le Premier Jour du timbre "Congrès Forestier Mondial" (doc. n° 5) !

Parlons maintenant de la Mutuelle des Provinces de France. Elle a pour "logo" un

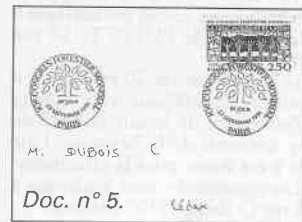


Doc. n° 4.

vous que ses représentants vous pro-

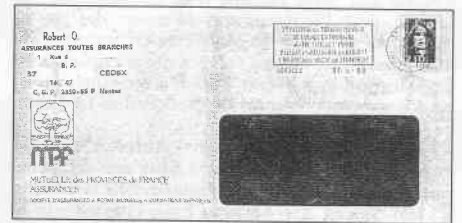
Dans le même ordre d'idées, l'on constate que M. et Mme Forêt

arbre, symbole de puissance et d'enracinement dans le tissu local. Or, saviez-



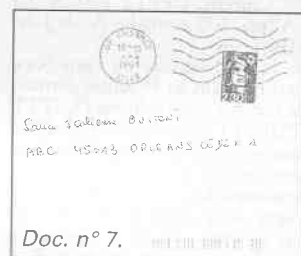
Doc. n° 5.

posent des assurances... toutes branches (doc. n° 6) ? Ça ne s'invente pas ! Et puisqu'il



Doc. n° 6.

faut conclure, avouons-le : une thématique sur l'arbre et la forêt ne manque pas de ... charmes (doc. n° 7) !



Doc. n° 7.

F.M.

PLUS DE 2 000 F DE CADEAUX A GAGNER !

Cette fois-ci, nous vous proposons de gagner vingt enveloppes Premier Jour grand format, représentant plus de 2 000 F de cote. Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-dessous, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre Gazette), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex, avant le 5 novembre 1995 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de gagnants, une même personne ne

peut gagner qu'une seule fois au cours de l'année (autrement dit, les gagnants des tirages de janvier, avril et juillet ne peuvent pas participer).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette Gazette : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : Qui a écrit : "Créer m'est vital" ?

QUESTION N° 2 : Quand a eu lieu le 10^{ème} Paris-Nice cyclo ?

QUESTION N° 3 : Dans quelle province se trouve Castellon ?

REPONSES DU NUMÉRO PRECEDENT : au jeu-concours de la Gazette n° 60, il fallait

répondre : 1, téléphone individuel à carte ; 2, une boîte aux lettres ; 3, 30 %. Il y a eu de très nombreuses réponses erronées, en particulier pour les questions n° 1 et 3. La Rédaction rappelle donc que les réponses figurent en toutes lettres dans la Gazette : il est inutile de les inventer ou d'aller les chercher ailleurs... !

Les gagnants ont été tirés au sort le 24 août, au secrétariat national de l'UPPTT. Il s'agit de : B. Dupuis (45), J. Girard (972), A. Rio (35), J.P. Raimond (17), C. Jégo (78), J.-S. Bernatets (33), M.-C. Randu (01), E. Blanc (21), M.-L. Housiaux (92), M. Soyer (27), B. Sauer (95), F. Beaumont (94), F. Lallemand (14), C. Maillet (33), R. Doumenc (31), G. Tiget (45), R. Coquelet (72), J.-L. Labotte (90), J.-L. Roann (22) et G. Marbache (19).

Chacun d'entre eux a reçu ou recevra une pochette de timbres par l'intermédiaire de son président de groupe.

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la Gazette. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex.

(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la Gazette.

- L'UPPTT Bas-Rhin a organisé le 8 mai dernier, dans les salons de l'hôtel de ville de Strasbourg, une exposition philatélique avec bureau temporaire pour fêter le 50^{ème} anniversaire de la Victoire. Trois souvenirs ont été mis en vente : une enveloppe et une carte illustrées à 15 F, un encart philatélique à 25 F. Commandes auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

- L'UPPTT Centre a organisé les 20 et 21 mai à Jargeau une exposition philatélique avec bureau temporaire pour l'ouverture de la saison 1995 du musée Oscar Roty, créateur de la Semeuse. Une enveloppe illustrée a été émise pour la circonstance, à 15 F pièce. Les commandes sont à adresser à Bernard Lefèvre, 4 rue Colbert, 45100 Orléans.

- Notre ami Serge Breuille nous communique : le 28 mai, pour l'inauguration du musée des arts et traditions de Seine-et-Marne et du souvenir de Mac Orlan, un bureau temporaire a eu lieu à St Cyr/Morin. Un souvenir à 15 F a été édité, qu'on peut commander auprès de S. Breuille, La Poste, 77750 St Cyr/Morin.

- Pour fêter son 10^{ème} anniversaire, l'UPPTT Provence-Alpes-Côte d'Azur a édité une deuxième carte postale (après celle présentée dans la Gazette n° 60) : créée par Thomas Egli, elle associe le carnaval de Nice, le centenaire du cinéma, le timbre et le téléphone. Elle est disponible au prix de 5 F chez André Laurent, UPPTT PACA, La Poste Nice Mont Alban, 100 corniche A. de Joly, 06358 Nice cedex 04.

- Dans le cadre de la 10^{ème} édition du Paris-Nice cyclo, qui a eu lieu du 23 juin au 1^{er} juillet dernier, les organisateurs de l'épreuve ont sollicité l'UPPTT Ile-de-France et l'UPPTT Provence-Alpes-Côte d'Azur pour commémorer philatéliquement cet événement. Les deux groupes se sont donc associés pour réaliser en commun deux enveloppes philatéliques illustrées avec deux oblitérations différentes, l'une au départ de Paris, l'autre à l'arrivée à Nice. Le prix de ces deux souvenirs est de 40 F, à commander à UPPTT Ile-de-France, 10^{ème} Paris-Nice cyclo, 37 rue de la Duée, 75020 Paris.

- L'association des receveurs de La Poste des sites olympiques nous informe du fonctionnement d'un bureau temporaire avec cachet illustré à La Plagne, le 11 juillet dernier, pour la 9^{ème} étape du Tour de France cycliste. Des enveloppes et cartes postales souvenir, au prix de 15 F pièce, sont disponibles auprès de l'association "Post-Olympic 1992", BP 105, 73207 Albertville cedex.

- Lu dans "JourPost 63" de juin 95 un portrait criant de vérité de l'ami Pascal Lagrange, membre éminent de l'UPPTT Auvergne. On y apprend que Pascal a réalisé plusieurs expositions à Clermont-Ferrand RP, liées à l'actualité, qui animent agréablement ce grand établissement. On y apprend aussi que l'ami Pascal est comédien à ses heures, interprétant dans une troupe médiévale le rôle du bouffon du roi : on s'en serait douté !

- Rappel : le livre d'Albert Lasserre, "La France et le courrier de la Seconde Guerre Mondiale", si brûlant d'actualité, est toujours en vente auprès de l'auteur, au prix de 270 F (+ 30 F de port). L'ami Albert se fera une joie de le dédicacer à qui le souhaite ! Commandes à adresser à UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

- Notre ami Rémy Plagnes a transmis à la Gazette un dossier de presse sur le 125^{ème} anniversaire de la ligne ferroviaire des Cévennes, qui a fait l'objet d'animations au cours de l'été 95. 5 bureaux temporaires ont eu lieu à cette occasion à Langeac (1^{er} juillet), Villefort (10 et 13 août), Alès (12 août) et La Grand-Combe (12 août), accompagnés de 2 expositions philatéliques et de 3 bourses des collectionneurs. Une flamme d'oblitération a également été mise en service sur le même thème, du 15 mai au 12 août à La Grand-Combe.

Une carte postale souvenir, dessinée par Christian Chabert, et une enveloppe illustrée, oblitérées du cachet spécial de La Grand-Combe, sont disponibles au prix de 15 F pièce (+ port) auprès de R. Plagnes, Amicale Philatélique, 3 Bd Talabot, 30110 La Grand-Combe.

PETITES ANNONCES

- Recherche CPA fantaisie sur Guerre 14-18, CPA Graulhet 81, bureaux PTT 81. Marcel Viguier, 17 chemin de Jarlaudis, 31170 Tournefeuille.

- Recherche oblitérations du Tarn-et-Garonne, CPA du 82 Montech et du 28 Janville, Voves. Marcel Delos, 22 rue Pisciculture, 82700 Montech.

- Recherche toutes cartes postales sur le village de Septfonds (82). Guillaume Bourjol, 43 rue des Amidonniers, 31000 Toulouse.

- Recherche CPA Safi, Louis-Gentil, Oualidia (Maroc). Offre par photocopie, réponse assurée. Roger Pacaud, 48 impasse Soupétard, 31500 Toulouse.

- Recherche toutes cartes postales, même fantaisie, sur Ramonchamp (Vosges) 88 et sur Chapaize (71) S. et L. Recherche également un correspondant pour timbres de Madagascar. Jean Denis, 34 rue des Champs de l'Épine, 88160 Ramonchamp.

- Vds télécartes, pin's, monnaies, lots de 100 flammes (50 F), lots de timbres français et étrangers. Recherche télécartes sur les femmes. Jean-Pierre Bouteyre, 52 rue de l'Armoise, 95490 Vauréal, tél (1) 34 21 05 37.

- Cède entiers postaux ex-Colonies françaises à moitié cote catalogue ACEP. Gérard Herbinet, 86430 Adriers.

- Recherche oblitérations sur lettres du Rhône - 69 - (période 1876-1900) et CPA (thème "La Poste") même département. Yves Gueppe, 24 allée des Mouettes, 44510 Le Pouliguen, tel 40 42 46 49.

- Association Républicaine des Anciens Combattants, section de Vitry, récupère timbres du monde entier afin de les revendre pour financer les hôpitaux, dispensaires, écoles de la province de Santiago de Cuba. Merci d'envoyer vos dons à ARAC Solidarité Cuba, 18 avenue de Chanzy, 94400 Vitry sur Seine.

- Recherche timbres et plis musique (orgues, instruments, compositeurs, sauf jazz). Faire offre à Louisette Rochais, 55 cité du Parc, 87410 Le Palais sur Vienne. Merci !

- Philatélistes algériens qui essayons de développer la philatélie en milieu scolaire, avons besoin d'accessoires philatéliques, de timbres-poste et du tome 2 du catalogue Yvert et Tellier (anciennes colonies). Ecrire à Ali Ahmed Achour, APC Haddada 41116, W. Souk-Ahras, Algérie.

- Vends collection timbres Europa neuve 1982 à 1991 complète avec blocs-feuillets, prix intéressant. Michel Roche, 78 avenue Foch, 43000 Le Puy en Velay, tel 71 02 81 97.

- Recherche très bonnes CPA villages du 84 (Vaucluse), 34 (Hérault), 30 (Gard). Echange possible sur certains départements. Pierre Silhol, rue de l'Enclave, 84260 Sarrains.

- Achète 10 F pièce CPA état neuf sur folklore, costumes, scènes et types, coutumes, personnages, de toute la France. Envoi à choix accepté. Pierre Gandois, 4 avenue des Bénédictins, 87000 Limoges, tel 55 34 40 76.

- Recherche flammes et marques sur le rugby, UPPTT BP 5828 - 31505 Toulouse.

- Cherche flammes : sujet "Ange" même découpées. Si 1^{er} Jour, seuls les documents ayant voyagé et en parfait état m'intéressent. Faire offre à Eliane Lauth, Impasse du Moulin à vent, Montaren St Médiers, 30700 Uzès, tel 66 22 68 87.

- Vends enveloppes 1^{er} Jour années 1973 à 1983, faire offre à Robert Elies, 14 route de Velines, 24700 Montpon-Menesterol.

- Recherche cartes postales anciennes de Neuilly-sur-Marne (Ville Evrard et Maison Blanche), 93 (ancien 78). René Borrou, 19 rue Foulques, 93330 Neuilly-sur-Marne.

- Serait acheteur d'une machine Daguin. Proposition à faire à Paul Poirier, président de Cosne Philatélie, 58200 Cosne-sur-Loire, tel 86 28 21 27.

- Vends TP Man, G.B., Jersey, Guernesey, Alderney, années 89-90-91 en album Safe, + 92 en vrac y compris H.V. G.B. et le timbre 10 L. état neuf + carnets et album 5000 F. Pierre Picart, 111 rue Gal de Gaulle, 29510 Brie.

- Jacques Laduguie, 70 route de Bessières, 31240 L'Union, tel 61 74 48 83, recherche CPA, CPSM, CPM sur la Poste en France (diligences-facteurs-bureaux...) ainsi que fantaisies sur la Poste (CPA sur les b. aux lettres, téléphones, télégrammes, langages des timbres et surtout sujets divers avec timbres découpés). Proposer photocopies. Possède beaucoup de doubles à échanger.

- Recherche philatéliste averti(e) pour répondre aux questions d'une collectionneuse débutante, en particulier sur les thématiques (BD, ville...). Julie Gauthier, 89 rue Grande, 77760 Recloses.

- Vends carnets France commémo et courants, années 1980 à 1995, 50 % cote. Liste sur demande. Jean-Paul Desrousseaux, 9 rue Vandermeersch, 59520 Marquette, tel 20 40 71 94.

- Je recherche des correspondants (en particulier en Océanie) pour échanger timbres, télécartes... Je peux aussi vendre quelques timbres (en particulier Monaco et St Pierre et Miquelon). Ecrire à Didier Mange, 2 impasse de l'Ouest, 69360 St Symphorien d'Ozon.

- Cède flammes postales et cachets illustrés de bureaux temporaires, thème TGV, sur enveloppes blanches. TBE, prix modestes. Attends vos mancolistes. Ecrire : Michel Caron, 65 rue du Moulin, 62116 Bucquoy.

- Vends recueil historique sur les cachets Daguins types de jumelés, borgnes, flammes, variétés, etc... Prix 150 F franco, parution septembre. Maurice Perry, 6 cami del Cazamouret, 09600 Tabre.

- Feuillet ID 1974 à 1982 neuf, 60 % valeur catalogue 1995, vendu séparément. Ecrire à Claude Housieaux, 1 rue du Moulin de Pierre, 92130 Issy les Moulinaux.

- Recherche cartes postales anciennes, sépia ou glacées de villages du Pas-de-Calais, villages uniquement. Gérard Leclercq, 14 Grand-Place, 62150 Rebreuve-Ramchicourt.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont **gratuites**. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées, et expédiez le tout avant le 31 octobre à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

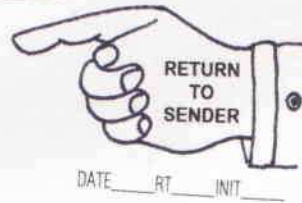
N° UPPTT : _____





A LA SORTIE DU TIMBRE AMERICAIN SUR ELVIS PRESLEY, LA POSTE US A ETÉ INONDÉE DE COURRIER PORTANT DES ADRESSES INEXISTANTES ! LOGIQUEMENT CES LETTRES FURENT RETOURNÉES À LEUR EXPÉDITEUR.

CES PHILATELISTES MALINS RÉCUPÉRÈRENT AINSI LEUR PLI À L'EFFIGIE DU KING, SURCHARGE DU TAMPON OFFICIEL... TITRE D'UNE CHANSON DU DIT-PRESLEY !



DANS LA FOULÉE, POURQUOI NE PAS NOUS AUSSI RIGOLER AVEC NOTRE PRODUCTION NATIONALE...

DU BANAL JEU DE MOTS...



ACHEMINEMENT SUSPENDU

...A L'ALLÉGORIE HISTORIQUE !



PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE

OUVERT PAR ERREUR



...ET PLUS C'EST DE MAUVAIS GOUT, PLUS C'EST RIGOLO !!!

